

DELIBERATION N° 85/11-05 : VENTE DE LA BALAYEUSE RIES Type 466 à la COMMUNE DE FLEVILLE

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la demande adressée par Monsieur le Maire de FLEVILLE en vue de l'achat de la balayeuse RIES type 466.

Il demande au Conseil Municipal de l'autoriser à vendre cette balayeuse au prix de 35 000 F T.T.C.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à vendre à la Ville de FLEVILLE la balayeuse RIES type 466 au prix de 35 000 F T.T.C.